

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Aquitaine | 2007

Lescar – Rue du Bialé

Luc Wozny



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7743>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Luc Wozny, « Lescar – Rue du Bialé », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Aquitaine, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7743>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Lescar – Rue du Bialé

Luc Wozny

Identifiant de l'opération archéologique : 025146

Date de l'opération : 2007 (FP)

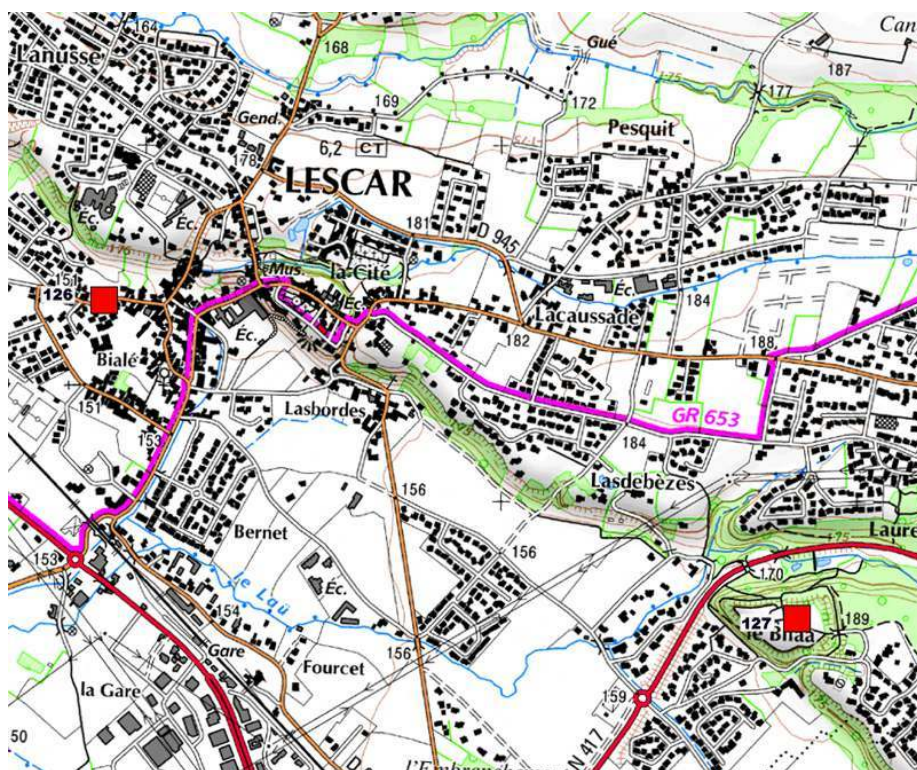
- 1 C'est à la faveur de la mise en conformité du réseau d'assainissement eaux pluviales-eaux usées qu'une opération de surveillance de travaux a été mise en place le long des 360 m de la rue du Bialé, ce qui a permis d'effectuer un grand nombre d'observations relatives à la reconnaissance de ce quartier antique de Lescar (voir fig. 1, n° 126). Le démarrage du chantier s'est fait au contact rue du Bialé-rue Anna-Bordenave, le bouclage au contact rue du Bialé-rue des Frères Rieuepeyrous. Pour cette dernière, des opérations archéologiques similaires avaient donné en 2001 d'excellents résultats (Gangloff, 2008). Deux amorces de réseau des eaux usées ont également été surveillées rue des Lauriers et rue Bosgiraud.
- 2 La profondeur d'implantation des nouveaux réseaux, voisine des 2 m, a nécessité une progression en tranchée blindée et le travail archéologique s'est essentiellement déroulé en coupe avec prise d'informations stratigraphiques systématiques. Par endroits, un travail en plan a été rendu possible par la mise en place d'un système de blindages juxtaposés libérant un espace de travail raisonné et sécurisé en grande profondeur.
- 3 Vingt-cinq témoins stratigraphiques ont été levés tout au long de la rue. Ces enregistrements ont abouti au montage d'une coupe générale synthétique des terrains. Un pendage marqué existe de l'est vers l'ouest, avec un dénivelé de 4 m. La bande de roulement de la rue du Bialé actuelle est revêtue de bitume. Ce ruban d'asphalte est installé sur un remblai de préparation qui repose directement sur l'ancienne chaussée pavée en galets du gave, très régulièrement agencés.
- 4 Dans sa partie basse, la rue du Bialé apparaît superposée à un axe de pénétration dans la ville antique, parallèle à un axe connu plus au nord. Ce nouvel axe détecté continue un peu après l'impasse puis son tracé se perd sous le foyer ADAPEI (n° 12) car la rue du Bialé présente ici un virage marqué. En face du n° 23, les fondations d'un mur romain lui sont

parallèles et argumentent encore plus en faveur de son existence, avec une organisation du bâti antique de part et d'autre. À partir du n° 13 et jusqu'au n° 4 soit sur plus de 100 m de distance, alors qu'à l'ouest et à l'est, le sous-sol est constitué de grave alluviale, la tranchée a mis en évidence une zone humide, qui à l'époque antique devait constituer un obstacle à toute installation durable. Les traces d'une fréquentation sont cependant bien marquées. Cette zone humide se matérialise vers - 1,80 m de profondeur par une épaisse couche d'argile plastique gris-bleu, très molle et saturée en eau. Des déchets végétaux et fragments de bois témoignent d'une conservation idéale.

- 5 À proximité du n° 11, à 1,80 m de profondeur, c'est une canalisation en bois qui a été dégagée. Il existe en fait deux états de cette canalisation, le premier ne subsistant que sous la forme d'une cale de support et du montant oriental. Le second état, complet, et qui correspond à une probable réfection, se compose de planches horizontales assemblées sur des bois épais servant de cales (voir fig. 2 et 3). Sur ces planches horizontales sont installées dans de légers rainurages deux lignes de planches verticales parallèles qui forment la conduite de 0,15 m de côté. L'ensemble est coiffé de planches horizontales et le tout est encapuchonné d'argile très plastique afin d'optimiser l'étanchéité. L'hypothèse principale est celle d'une conduite d'eau douce provenant des sources au nord et destinée à desservir les maisons du centre urbain antique. Les bois mis en oeuvre ont été déterminés comme provenant d'un chêne à feuilles caduques (*Quercus robur* ou *Quercus petraea*). Une datation dendrochronologique a fourni une date d'abattage durant le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., mais le synchronisme imparfait avec les courbes de référence engage à une certaine prudence. Depuis cette canalisation et jusqu'au n° 6 de la rue du Bialé, une couche sédimentaire riche en tessons de céramique a été suivie au sommet des argiles humides. La grande particularité de ces tessons est de provenir à 90 % d'amphores.
- 6 La tranchée rencontre régulièrement des passages d'axes antiques, qui se matérialisent par des épaisseurs de galets alternant charges de préparation et niveaux de circulation. Leur positionnement confirme les hypothèses ou observations antérieures sur la trame viaire.
- 7 Presque immédiatement après la sortie de la zone humide, un bâti antique en dur a été identifié. Deux états ont été notés. Le premier, le plus ancien, est constitué de fondations et d'une partie de l'élévation en petits moellons calcaires d'un bâtiment soigné avec des sols de mortier présents mais mal conservés vers - 1,50 m de profondeur. Sur ces sols, une multitude de tessons de poterie domestique et une monnaie ont été recueillies. Superposé (quoique avec un léger décalage) et exhaussé de près de 0,60 m par rapport à ce premier état, un nouveau bâti a été construit. Ses sols n'existent plus, détruits par les travaux de mise en place de la rue du Bialé.
- 8 Les travaux archéologiques actuels confirment et complètent les travaux des 25 dernières années regroupés et synthétisés par F. Réchin (2008). L'urbanisme antique de Lescar dévoile au fil des années de recherche son visage particulier, celui de grandes parcelles occupées par de belles et parfois somptueuses demeures. Ce visage particulier de cette partie de la ville antique est sans doute à associer à une économie mixte, urbaine et rurale à la fois.
- 9 (Fig. n°1 : Carte de localisation (n° 126)), (Fig. n°2 : Plan de localisation des tranchées, enregistrements stratigraphiques et découvertes archéologiques antiques) et (Fig. n°3 : Canalisation en bois)

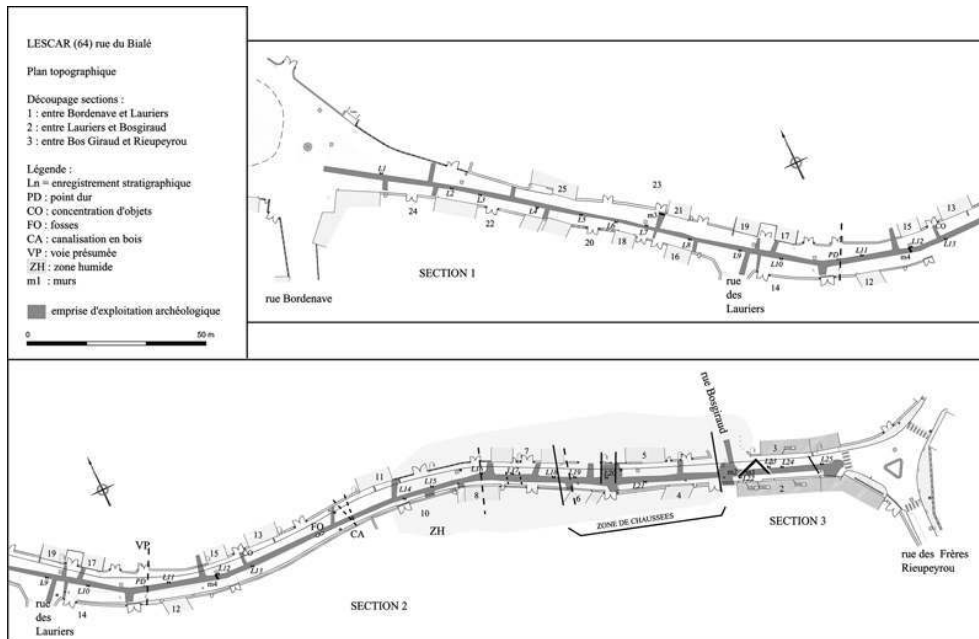
ANNEXES

Fig. n°1 : Carte de localisation (n° 126)



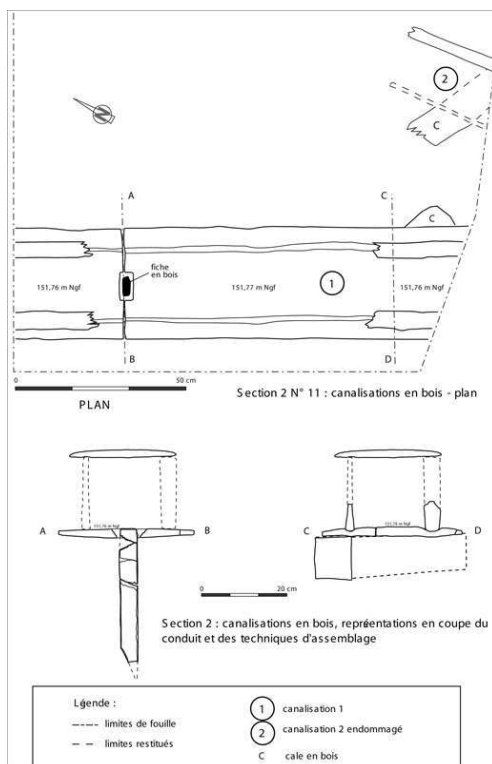
Bigot Olivier, Sra et IGN (2007)

Fig. n°2 : Plan de localisation des tranchées, enregistrements stratigraphiques et découvertes archéologiques antiques



Auteur(s) : Wozny, Luc (INRAP). Crédits : Wozny Luc, INRAP (2007)

Fig. n°3 : Canalisation en bois



Auteur(s) : Wozny, Luc (INRAP). Crédits : Wozny Luc, INRAP (2007)

INDEX

operation Suivi de travaux (ST)

Index chronologique : Empire romain

Index géographique : Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques (64), Lescar

Thèmes : amphore, approvisionnement en eau, bois d'œuvre, canalisation, céramique, dendrochronologie, édifice, fondation de bâtiment, galet, moellon, monnaie, mortier de construction, mur, stratigraphie, voirie, zone humide

AUTEURS

LUC WOZNY

INRAP